

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien
BERTÈGN ghiment souètiér



DOSSIER

MAINTENIR L'ACTIVITÉ ET PRÉSERVER LES EMPLOIS

Partager les bonnes pratiques pour innover

Face aux enjeux climatiques, de la cohésion sociale et de l'équilibre territorial, les acteurs des territoires agissent, au plus près du terrain, déployant des expériences inspirantes et mettant en œuvre des projets innovants au service des citoyens-ne-s. Forte de ces initiatives, la Région invite, aux

côtés de l'État, l'Établissement public foncier de Bretagne et la Banque des territoires, les porteurs de projets, collectivités et acteurs privés à un cycle d'animations autour de plusieurs rencontres. Jusqu'à l'été 2021, « les territoires innovent » leur propose de partager informations et expériences pour repenser

la dynamisation des centres villes et centres bourgs d'une part et la préservation de la ressource foncière d'autre part. ✪

Découvrez le programme :
[www.bretagne.bzh/
programme-territoires-innovent](http://www.bretagne.bzh/programme-territoires-innovent)

MAINTENIR L'ACTIVITÉ ET PRÉSERVER LES EMPLOIS

Depuis mars 2020, la Région Bretagne mobilise ses services pour aider tous les secteurs d'activités à faire face à la crise sanitaire. Elle a ainsi adopté une série de mesures en direction des entreprises et des associations, pour sauver les emplois en Bretagne.

Un soutien aux associations

La crise sanitaire a affecté de nombreuses structures associatives, culturelles et sportives dont l'activité est essentielle pour la vitalité des territoires.

Pour les protéger, la Région, les Départements et les intercommunalités en Bretagne ont lancé il y a plusieurs mois maintenant, avec la Banque des Territoires, le fonds COVID Résistance. Doté de 27,5 millions d'euros, il comprend une participation de chaque opérateur à hauteur de 2 euros par habitant sur son territoire d'intervention. Prêts à taux

zéro avec différé automatique de 18 mois, cette aide vise à maintenir la vitalité du territoire breton en accordant aux associations et aux petites entreprises, ne bénéficiant pas d'un prêt garanti d'État, un besoin de trésorerie non couvert par le financement bancaire, dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19.

Dans la continuité d'un ensemble de mesures prises en faveur des associations depuis le début de la crise sanitaire, le Pass Asso a été adopté en décembre 2020. Il a pour objectif de soutenir les associations locales exerçant une activité contribuant à la vitalité associative des territoires fragilisés par la crise sanitaire dont les objectifs s'inscrivent en cohérence avec ceux de l'EPCI et de la Région. Il concerne toutes les associations loi 1901, quels que soient leurs secteurs d'activités, comme par exemple celles qui soutiennent les pratiques artistiques amateurs, les associations des secteurs sportifs, environnementaux, touristiques, éducatifs, patrimoniaux, musiques et danses ou tout autre domaine de la vie collective. Le fonds est ouvert aux EPCI depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 30 juin 2021.

Des aides pour les entreprises en difficulté

Déjà doté au départ de 8 millions d'euros par l'Union européenne et la Région, le prêt rebond sera abondé de 3 millions d'euros supplémentaires sollicités auprès de l'Europe qui, avec l'apport de Bpifrance, porteront à 29 millions d'euros le montant total de

prêts qui peuvent être accordés en Bretagne (8 millions d'euros de prêts de plus).

Ce prêt à taux zéro d'un montant de 20 000 à 50 000 euros est destiné à financer les besoins en trésorerie liés à la conjoncture des PME de 20 à 50 salariés de plus d'un an. Entre mars et octobre 2020, 230 TPE et PME ont bénéficié de ce Prêt rebond financé par la Région et Bpifrance, avec le soutien de l'Union européenne (FEDER).

Prolongé jusqu'au 31 mars 2021, le prêt COVID-Résistance est désormais accessible à une cible plus large depuis novembre 2020:

- Entreprises bénéficiaires du Prêt Garanti par l'État (PGE),
- Entreprises jusqu'à 20 salariés et 1,5 million d'euros de chiffres d'affaires

Le plafond de prêt a été doublé pour atteindre 20 000 euros pour les TPE, indépendants et associations marchandes.

Des aides territorialisées pour soutenir l'économie locale

Responsable des aides aux entreprises à l'échelle du territoire breton, la Région offre la possibilité aux intercommunalités qui le souhaitent de prolonger jusqu'au 30 juin 2021 leurs dispositifs d'urgence créés pour faire face à la crise. De nouvelles modalités sont aussi proposées depuis fin 2020 pour soutenir le commerce et artisanat de proximité (volet numérique du PASS commerce et artisanat) et la création-reprise d'entreprise.

Aujourd'hui, la vente en ligne de proximité ou le « click & collect » sont des solutions qui s'offrent aux commerçants pour limi-

“En 2021,
nous maintenons
le cap pour
la relance
de l'emploi,
du lien social
et des services
publics”

Loïg Chesnais-Girard,

Président du Conseil régional de Bretagne

“Nous travaillons, avec l'ensemble de nos partenaires, au premier rang desquels les intercommunalités, pour prolonger, renforcer et élargir les aides existantes en faveur des commerces, TPE et PME”

Loïg Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne

ter les effets de la crise. L'enjeu est donc de poursuivre et d'accélérer l'effort engagé pour accompagner le plus grand nombre de ces professionnels à prendre le virage du numérique, qui est aussi un facteur de développement pour leur avenir.

Les intercommunalités qui le souhaitent pourront adapter le PASS Commerce & artisanat sur leur territoire grâce à un volet

dédié à la digitalisation et numérisation des commerces et de l'artisanat. Elles auront la possibilité d'en assouplir les modalités pour faciliter l'acquisition de matériels ou l'achat de prestations d'accompagnement ou de formation. Si l'Intercommunalité le souhaite, le soutien pourra atteindre 50 % des investissements réalisés et le plancher des dépenses être ramené à 2 000 euros. ✨



© L'Oeil de Paco

Covid-19 – CE QUE NOUS FAISONS POUR...

LES ENTREPRISES

27,5 M€

pour le fonds COVID Résistance

ouvert aux petites entreprises

en partenariat avec les 4 Départements, les intercommunalités en Bretagne et la Banque des Territoires



29 M€

pour le prêt Rebond

financé par la Région Bretagne et BpiFrance

avec le soutien de l'Union européenne (FEDER)



Plate-forme de mise en relation des producteurs et des consommateurs bretons :

www.produits-locaux.bzh

LES ASSOCIATIONS

27,5 M€

pour le fonds COVID Résistance

ouvert aux associations

en partenariat avec les 4 Départements, les intercommunalités en Bretagne et la Banque des Territoires



2 M€

pour le PASS Asso

pour soutenir les associations locales sur le territoire breton

initié par la Région Bretagne, en partenariat avec les Communautés de communes, les communautés d'agglomération et les communes insulaires non membres d'un EPCI

Un schéma pour porter un modèle touristique durable

Aboutissement d'un travail de concertation mené depuis 4 ans avec l'ensemble des acteurs touristiques, le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2020 – 2025 s'articule autour d'engagements de principe qui doivent s'intégrer à tout projet touristique. Objectifs : garantir un modèle favorable à la relance et, au-delà, une performance durable à l'action touristique bretonne. Co-construit avec les territoires, il crée un véritable modèle touristique s'appuyant sur une organisation spécifique autour des 10 « Destinations touristiques » de la Bretagne, qui constituent la maille de référence du développement touristique breton. Chaque destination a son positionnement propre, ses valeurs, son identité, dans lesquels s'inscrivent les projets définis et portés collectivement par les acteurs publics et privés locaux. Il appelle également



à l'ouverture pour assurer la présence et la visibilité de la Bretagne sur les marchés de proximité au national et à l'international.

Des feuilles de route opérationnelles en fixeront les modalités et les conditions de mise en œuvre.

PATRIMOINE

Engagez-vous pour votre patrimoine !

Imaginer un projet local pour faire connaître, restaurer ou trouver de nouvelles façons d'investir le patrimoine : c'est l'objectif de l'appel à projets « S'engager collectivement pour le patrimoine breton ». Ouvert jusqu'au 12 avril, il s'articule autour de trois volets pour soutenir 3 catégories de projets : sur le volet « connaître » : les démarches participatives d'inventaire du patrimoine ; sur le volet « restaurer » : la restauration participative du patrimoine non protégé à des fins de valorisation (travaux et chantiers bénévoles s'accompagnant d'une communication et

d'une valorisation.) ; sur le volet « valoriser » : la valorisation participative du patrimoine protégé ou non protégé (actions atypiques et originales, pérennes ou ponctuelles qui révèlent le patrimoine local au grand public, animent le site ou le monument, ou lui donne une seconde vie). En 2020, il a permis de soutenir 21 projets. Il s'adresse aux collectivités et associations bretonnes sur les volets 1 et 2 et aux associations bretonnes sur le volet 3.

Plus d'information sur : www.bretagne.bzh



TERRITOIRE

Le projet définitif du SRADDET adopté

Le projet définitif du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SradDET), voulu par l'État (loi NOTRe) a été adopté en session plénière du Conseil régional en décembre 2020. Il fixe les grandes orientations pour le développement du territoire breton dans tous les domaines d'ici 2040 : aménagement du territoire, mobilités, économie, formation, lutte contre le changement climatique et énergie, biodiversité..., en cohérence avec le projet Breizh COP.

Plus d'information sur : www.bretagne.bzh/sradDET

AGENDA

09.04.2021

Session du Conseil régional
à suivre en direct sur bretagne.bzh

Breizh Biodiv, la fondation bretonne dédiée à la préservation de l'environnement

Lancée en fin d'année 2020, sous l'égide de la Fondation Nicolas Hulot, la fondation Breizh Biodiv est pensée pour les collectivités et les associations. Ce nouvel outil a vocation à financer des actions menées localement en faveur de la préservation de l'environnement. Il associe des acteurs publics et privés, parmi lesquels des premiers mécènes comme EDF, ENGIE et ARKÉA, avec des porteurs de projets d'intérêt général tels que la FBNE (Fédération Bretonne Nature Environnement), la Ligue de protection des oiseaux (LPO), Abibois ou encore un organisme public comme l'ONF. Breizh Biodiv fonctionnera par appels à projets, dont le premier vient d'être lancé. Il concerne la thématique « forêt et biodiversité » et s'adresse aux associations et structures publiques et para-publiques qui souhaitent porter des projets de plantations forestières ou urbaines et de préservation de la biodiversité en forêt. L'appel à projets est ouvert jusqu'au 30 avril 2021.

Plus d'information sur : www.bretagne.bzh



© Jérôme Sevrette

Une nouvelle stratégie régionale de recherche et innovation

À travers sa stratégie régionale de recherche et innovation (dite Smart Specialisation Strategy ou S3), chaque région européenne définit les domaines de spécialisation dans les-

quels elles souhaite investir. Dans la continuité de la première S3 définie pour 2014-2020, la Région a adopté la nouvelle S3 bretonne pour 2021-2027. Elle identifie 5 domaines d'innovation stratégique et un

axe transversal centrés sur les domaines d'innovation ayant le plus fort effet d'entraînement sur l'économie bretonne : économie maritime pour une croissance bleue, économie alimentaire du bien manger pour tous, économie de l'industrie pour une production intelligente, économie numérique sécurisée et responsable, économie de la santé et du bien-être pour une meilleure qualité de vie. S'y ajoute un axe transversal pour répondre aux enjeux des transitions de l'économie et de la société.



© Franck Betermin

Bientôt un troisième Parc Naturel Régional breton

À l'occasion de la session plénière de décembre 2020, les statuts du Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude ont été adoptés. Celui-ci regroupera les 74 communes et 4 intercommunalités du périmètre d'étude du parc (Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération, Communauté de communes Côte d'Émeraude, Communauté de communes Bretagne romantique), les Départements des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine et la Région. Sa mission principale sera de finaliser le projet de charte de Parc pour permettre à la Région d'organiser la procédure officielle pour sa création (avis de l'autorité environnementale, enquête publique, consultation officielle des collectivités concernées), attendue au plus tôt pour fin 2022.

ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES DE BRETAGNE

Soutien économique : s'adapter pour répondre aux nouveaux besoins

Les conséquences de la crise sanitaire que nous vivons pèsent lourdement sur l'activité économique. Les TPE/PME, les associations sont particulièrement impactées, alors qu'en Bretagne, peut-être plus qu'ailleurs, elles contribuent à la vitalité de territoires dont elles constituent des acteurs incontournables. Dès le confinement du printemps 2020, la Région s'est mobilisée afin de leur permettre de surmonter cette épreuve. Plus de 300 entreprises et associations ont ainsi profité du fonds COVID-Résistance, un prêt à taux zéro et à remboursement différé de 18 mois, lancé en partenariat avec les intercommunalités, les départements et la Banque des Territoires. De même, le Prêt Rebond, cofinancé par la Région, l'Europe et Bpifrance, a bénéficié à 230 TPE et PME, pour plus de la moitié de moins de dix salariés. Nous avons beaucoup appris de ce premier confinement. Il nous a notamment permis de mieux appréhender les attentes et les besoins des acteurs économiques bretons. La volonté d'y répondre de manière optimale nous a conduits, au mois de novembre, à ajuster nos dispositifs de soutien. C'est ainsi que le fonds COVID-Résistance a été prolongé jusqu'à mars 2021, que son éligibilité a été étendue aux bénéficiaires du PGE ainsi qu'aux entreprises jusqu'à 20 salariés et 1,5 M€ de chiffre d'affaires, et que son plafond d'aide a été doublé. Nous avons aussi décidé d'abonder le Prêt Rebond de 3 M€, ce qui permettra de dégager au total une enveloppe de 11 M€ de prêts supplémentaires au bénéfice des entrepreneurs bretons. Le souci constant d'adapter nos dispositifs aux nouveaux défis générés par la crise se traduit également par l'intégration d'un volet numérique au PASS Commerce et Artisanat, afin de favoriser le développement de la vente en ligne et du click & collect dans ces secteurs d'activité. Enfin, une nouvelle version de la plateforme produits-locaux.bzh a été lancée en vue de répondre plus efficacement à une demande de proximité dont le succès ne se dément pas. En misant sur la souplesse et la réactivité d'une action publique en phase avec les aspirations du terrain, la Région se donne les moyens d'œuvrer utilement en faveur de l'ensemble des acteurs de l'économie bretonne.

www.socialistes-democrates-bretagne.bzh

GROUPE LA BRETAGNE EN MARCHÉ ET APPARENTÉS – BREMAÏN

Soyons optimistes : la Bretagne en 2021 se construira sous le signe de la relance

Il est des vœux que l'on doit dire à voix haute. Cette année, nous faisons le vœu que 2021 soit l'année de la relance, du renouveau, du monde d'après. Si pour beaucoup le temps s'est comme figé dans une sorte de mauvais rêve, nous n'en avons pas pour autant arrêté

de vivre, ni de travailler pour rebondir. Les 600 millions d'euros du plan de relance alloués à la Bretagne par l'État nous y aideront ! Poussée par cette aide sans précédent, un budget régional inédit de 1,7 milliards d'euros, mais aussi poussée par des bretonnes et des bretons que nous savons déterminés, la Bretagne a les cartes en main pour aller vers toujours plus de transition écologique, de compétitivité et de cohésion. La situation est difficile mais nous avons les outils pour nous relever !

Nous contacter : www.la-bretagne-en-marche.bzh

GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES

Pour contacter les élu-e-s du groupe Communiste et Progressiste, écrivez-leur directement par mail aux adresses suivantes :

eric.berroche@bretagne.bzh,
gaby.cadiou@bretagne.bzh,
gerard.lahellec@bretagne.bzh,
gaelle.vigouroux@bretagne.bzh,
contact@groupecommunisteetprogressiste.fr.

Vous pouvez également appeler au 02.23.21.36.90.

www.groupe-communiste-bretagne.org

groupe@pcf-crb.org

Contact : 02 23 21 36 90

GROUPE RADICAL SOCIAL ET EUROPÉEN

Au vu du contexte pandémique la Région Bretagne renforce et élargit ses dispositifs de soutien aux bretons en difficulté dans leur « activité ». Parmi le vaste ensemble de mesures « *Retrouvez l'intégralité de notre tribune d'expression ici : <https://groupe-prg-bretagne.org/tribune-d-expression-du-groupe-concernant-le-soutien-de-la-region-aux-acteurs-economiques-avec-le-nouveau-fonds-covid-resistance-et-le-pret-rebond>* ».

www.groupe-prg-bretagne.org

GROUPE DES RÉGIONALISTES

Les choix d'autorisation d'activité ou de fermeture sont tous difficiles.

Formons le vœu que pour toutes les activités qui apportent un supplément d'âme à la société, dans le sport, la culture, le tourisme, tous les niveaux de décision fassent bloc pour un vrai plan de relance l'heure venue.

paul.molac@bretagne.bzh

Contact : 02 23 21 36 40

GROUPE BRETAGNE UNIE

La force des Centristes Bretons

Les Centristes bretons UDI, Modem, indépendants, travaillent pour l'unité de la Bretagne et la solidarité de ses habitants et de ses territoires. La crise actuelle montre l'impérieuse nécessité de rassembler tous les acteurs politiques, économiques et sociaux de bonne volonté, pour bâtir un projet partagé, porteur de cohésion et d'avenir.

contact@bretagne-unie.bzh

GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES

Un plan d'urgence pour une génération sacrifiée

En ce début d'année, nous pensons naturellement à tous les soignants et aux malades victimes de la Covid 19 mais nous pensons aussi à tous les professionnels dont l'activité est paralysée et tout particulièrement aux jeunes qui risquent d'être la génération sacrifiée de cette pandémie. Lors du vote du budget régional, le 18 décembre dernier, nous avons tout fait pour que les difficultés de cette génération soient prises en charge : lycéens qui ont décroché, étudiants qui n'ont plus de cours et qui n'ont plus de « petit boulot » pour financer leurs études, alternants qui ne trouvent pas d'entreprise, jeunes qui avaient prévu des séjours à l'étranger... Nous avons proposé et réussi à faire voter un amendement au budget régional afin que soit financé un programme spécialement destiné aux jeunes. Il s'agit de proposer à des jeunes d'accompagner leurs camarades, à raison de 20 h à 25 heures rémunérées par semaine, afin d'éviter les décrochages, tant scolaires, universitaires, que sociaux voire psychologiques. À l'issue de cette crise, deux générations de bacheliers auront passé leur examen dans des conditions très spéciales. Certains étudiants ne fréquentent plus les bancs de l'université depuis presque un an. Ceux qui finissent leurs études arrivent sur un marché du travail dévasté. Certains étudiants vivent une solitude désastreuse dans leur logement universitaire. Si les plus fragiles sanitaire ment méritent que nous nous mobilisions, les plus jeunes méritent que nous leur portions une attention toute particulière. Ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas les plus sujets à la maladie, qu'ils n'en sont pas également les victimes.

www.droiteetcentrebretagne.fr

www.facebook.com/droitecentrebretagne

Contact : 02 23 21 36 80

GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Publication des statistiques nationales de la délinquance : l'explosion de l'insécurité dans la Bretagne rurale !

Les derniers chiffres de la délinquance publiés par le Ministère de l'Intérieur révèlent une terrible réalité : la Bretagne des petites villes et villages n'est plus à l'abri de la délinquance et de la criminalité. Avec une hausse de près de 20 % de la violence en zone Gendarmerie dans les départements du Finistère, des Côtes d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine, la Bretagne est la région de France qui connaît la hausse de la délinquance rurale la plus spectaculaire ! Face à cette explosion de la délinquance en Bretagne, le Rassemblement National propose : le renforcement du maillage territorial des brigades et l'augmentation des moyens matériels et humains de la Gendarmerie, une lutte sans concession contre les réseaux mafieux et les cambriolages, une réforme de la politique pénale, notamment par la fin du laxisme judiciaire et une réelle application des peines prononcées.

groupernbretagne@gmail.com

www.facebook.com/RNBretagne